

# **CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE AU MALI**

## **AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA RESERVATION DU PARC DES EXPOSITIONS DE BAMAKO (ANNEE 2026)**

### **Avis a manifestation N°01**

Dans le cadre de la location du Parc des Expositions de Bamako (Site FEBAK) pour l'année 2026, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali lance le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt aux associations détentrices de récépissé, entreprises, promoteurs de manifestations économiques, socio-culturelles ou commerciales, autres prestataires de services régulièrement inscrits au registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM), en règle vis-à-vis des administrations fiscales et parafiscales et particuliers.

Les candidats peuvent manifester leurs intérêts dans les domaines et les périodes qui suivent :

#### **Domaines d'activités :**

- Foires,
- Expositions/ventes,
- Salons,
- Forums,
- Journées commerciales,
- Colloques,
- Journées culturelles,
- Festivals,
- Cérémonies (mariages, baptêmes),
- Toutes autres manifestations etc.

#### **Périodes :**

Début Janvier à fin Octobre 2026.

Sont exclus du champ périodique du présent avis à manifestation d'intérêt les mois de novembre et décembre 2026, pour cause d'organisation du Salon International de la Sécurité et de la Défense en novembre (BAMEX), et la Foire Exposition Internationale de Bamako (FEBAK) en fin décembre.

#### **DOSSIER DE CANDIDATURE ET CRITERES DE SELECTION :**

Le dossier de candidature est composé de pièces administratives, de documents probatoires ou d'engagement financier

Ainsi, les candidats intéressés devront fournir un dossier comprenant les pièces suivantes :

#### **POUR LES ENTREPRISES :**

- une demande de réservation adressée à la CCIM,
- un engagement à remplir l'ensemble des conditions fixées par la Charte (acte d'engagement) ;
- une copie certifiée conforme du registre de commerce,
- une copie certifiée conforme du numéro d'identification fiscale,
- une copie certifiée conforme du certificat de non faillite,
- une copie certifiée conforme du quitus fiscal,
- un agrément ou une carte professionnelle (selon le secteur).

#### **POUR LES ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES PUBLICS OU PRIVES :**

- une demande de réservation adressée à la CCIM,
- une copie certifiée conforme du récépissé ou les textes statutaires.

**POUR LES PERSONNES PHYSIQUES (Evènements sociaux) :**

- une demande de réservation adressée à la CCIM,
- une copie d'une pièce d'identité en cours de validité.

Les candidats figurant sur la liste des exclusions de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et les Délégations de Services Publics (ARMDS) seront écartés. Cette liste figure sur le site **[www.armds.gov.ml](http://www.armds.gov.ml)**.

**DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :**

Les dossiers de candidature sont déposés sous pli fermé au service Courrier de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali, place de la liberté BP 46, tous les jours, hormis samedi et dimanche aux heures ouvrables.

Les plis sont recevables pendant toute la durée de la validité de l'avis à manifestation d'intérêt à savoir : **du 16 Février à 7 heures trente minutes, au 16 Mars 2026 à 10 heures.**

L'ouverture des plis aura lieu le **lundi 16 Mars 2026 à 14 heures** à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali

Pour d'amples informations, les candidats sont priés de s'adresser à la Direction du Parc des Expositions de Bamako, sise à Kalaban coura sur la route de l'aéroport International Président Modibo KEITA-Sénou; ou à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali, place de la liberté BP 46.

TELEPHONE : **76496875/65657777/66729796/76729796/76364868/71005337/ 66904413**

ADRESSE ELECTRONIQUE : [www.cci.ml](http://www.cci.ml)

Email : **info@cci.ml** ou **diakccim@gmail.com**

Plateforme digitale : **ccimalientreprises.ml**

**Bamako, le 11 Février 2026**

**P. Le Président P.O**

**Le Secrétaire Général**

**Mahamadou SANOGO**

**Chevalier de l'Ordre National**